

Casablanca: La corniche Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi bientôt aménagée

Après les aménagements réalisés sur les corniches de Ain Diab et de El Hank, Casa Aménagement lance un concours sur esquisses pour sélectionner un projet d'aménagement du littoral est de la ville, sur la corniche Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi.



La séquence "Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi" s'étend de l'allée des Mimosas au boulevard Annassij, sur quelque 3,4 km.

Actuellement, de l'océan vers la ville, ce site se compose de 3 types d'espaces successifs:

- La plage publique, en pente douce, plus ou moins large selon les marées, et qui peut être entièrement recouverte par les plus hautes vagues;
- Un espace surélevé, relativement plat, en léger belvédère sur la plage, délimité par les clôtures des propriétés privées et où sont parfois implantées des constructions de nature et de qualités variées;
- La côtière, RN322, voie extrêmement fréquentée, notamment par les poids lourds.

On est donc sur des espaces spécifiques, juxtaposés **sans lien réel**. La ville n'est pas ouverte, mais au contraire, **tourne le dos à l'océan**.



Par ailleurs, l'espace de la plage est difficilement accessible, car situé à l'arrière de grandes parcelles privées, et en lien avec aucun espace public de desserte réellement aménagé. Il est pourtant longé d'un axe majeur de Casablanca, la route côtière, qui traverse le Royaume du nord au sud.



□ Terrain clôturés → Accès vers l'océan ■ Parking non aménagé ■ Bidonville

Dans son cahier des charges, Casa Aménagement précise que le nouvel aménagement devra être **étudié dans la continuité des aménagements** de corniches déjà réalisés sur Casablanca. A terme, les allées piétonnes seront connectées aux aménagements existants sur les autres sites.

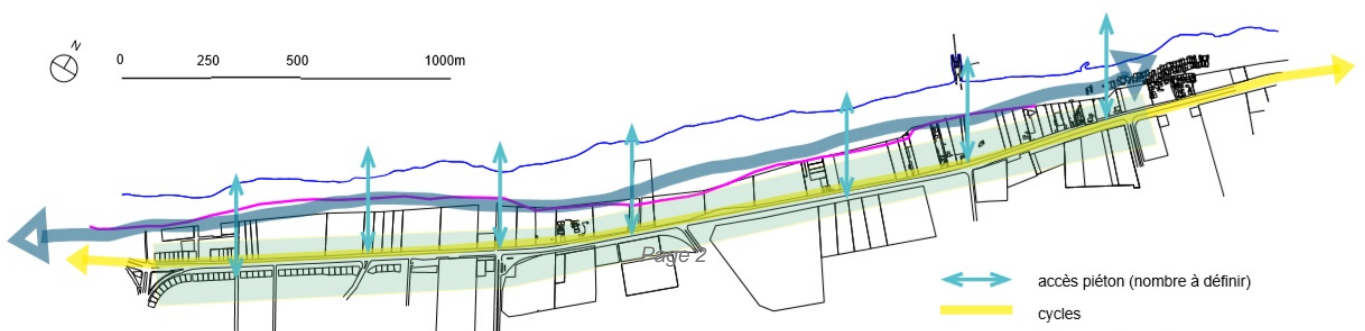
La SDL exige aussi que l'ensemble du projet soit accessible aux **personnes à mobilité réduite**, mais aussi aux engins de secours terrestres comme maritimes. Les ambiances lumineuses, les hauteurs de mâts seront à préciser selon les espaces. Une ligne de mobilier urbain spécifique (banc, corbeille, pergola, signalétique, construction légère, ...) sera créée. Les matériaux choisis devront être durables. Ils devront ainsi résister aux embruns, et ne nécessiter aucun entretien.

Pour le réaménagement de cette partie du littoral du Grand Casablanca, Casa Aménagement exige du titulaire du marché de:

- **Maintenir la plage en tant que telle.** Pour ce faire, il devra notamment garder l'équilibre sédimentologique des plages et éviter tout problème d'érosion (ne prévoir aucune construction en dur sur les zones couvertes par le sable) et valoriser et favoriser les vues sur l'océan et la mosquée Hassan II.

- **Créer une continuité linéaire pour piétons (et éventuellement cycles):** Le baladoire devra accueillir une promenade pour les piétons et éventuellement pour les cycles. Il devra offrir des assises ombragées.

Son dimensionnement, son positionnement altimétrique, ses matériaux et son éclairage, sont donc à étudier avec précision pour assurer sa fonctionnalité, son appropriation, mais aussi sa durabilité.



- **Aménager des accès à la plage, et créer des ouvertures de l'océan vers la ville, et de la ville vers l'océan:** Il s'agit de mener un travail en profondeur de la ville vers l'océan et d'exploiter le réel potentiel d'aménagement de certains espaces interstitiels pour créer des espaces publics ombragés, avec une palette végétale adaptée au site et nécessitant un entretien réduit.

Des aménagements cycles et piétonnes devront être proposés, afin d'établir des continuités vers l'océan depuis les quartiers d'habitations qui surplombent la côte. Ces accès pourront avoir des largeurs variées pour accueillir des espaces de jeux pour enfants, des espaces sportifs, des espaces de repos, des points de rencontre, des kiosques et des sanitaires publics.

- **Structurer la route côtière:** Celle-ci sera traitée et recalibrée en tant qu'avenue urbaine, avec piste cyclable protégée. Elle sera également sécurisée pour être traversée par les piétons et les cycles, et ponctuée par des aires de stationnement nécessaires à la desserte du site dans tout son linéaire.

Le montant global des travaux est arrêté par le maître d'ouvrage à un maximum de **72 millions de DH**. L'ouverture des plis est prévue pour le **2 décembre prochain**.